

RT – 2ème Tournoi de Lausanne 2024

Organisation	Badminton Lausanne Association – https://badmintonlausanne.ch/le-club/ Responsable du tournoi : Frederico Brinca, 078 742 92 32, tournoi@badmintonlausanne.ch
Dates	Samedi, 14 septembre 2024 Dimanche, 15 septembre 2024
Lieu	Centre de Badminton de Malley, ch. du Viaduc 12, 1008 Prilly
Droit de participation	Tous les joueuses et joueurs en possession d'une licence de Swiss Badminton ou étrangère valable pour la saison en cours avec un classement D/C/B/A/TOP
Disciplines & horaires	Double mixte : samedi matin Double dames et messieurs : samedi après-midi Simple dames et messieurs : dimanche
Mode de jeu	Fixé par l'organisateur. Full-KO ou Système Schoch selon les catégories. Si le nombre de participants d'une catégorie est trop faible, des matchs de groupe seront organisés.
Inscription	Uniquement en ligne sur le site internet www.swiss-badminton.ch
Délai d'inscription	8 septembre 2024
Désistement	Tout désistement doit se faire par écrit conformément au règlement de tournoi de Swiss Badminton, sinon une amende de 100 CHF sera perçue par Swiss Badminton. L'organisateur n'est pas tenu de rembourser les frais d'inscription en cas de non-présentation ou de désistement.



Nombre de Participants	L'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions si leur nombre est trop important pour que le tournoi puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Le cas échéant, les finances d'inscription des personnes concernées sont remboursées.
Tirage au sort	Pour Schoch, le jour du tournoi après le contrôle des licences. Pour le Full-KO et les matchs de groupe, la responsabilité incombe à l'organisateur.
Finances	<u>Simple</u> : CHF 25.- / Personne et discipline <u>Double & Mixte</u> : CHF 15.- / Personne et discipline Paiement au plus tard le 9 septembre 2024 En cas de non-respect de ce délai ou de paiement le jour même du tournoi, un supplément de CHF 5.- par participant sera perçu. CH23 0900 0000 1726 5885 9, Badminton Lausanne Association, Chemin du Viaduc 12, 1008 prilly, Postfinance
Volants	Volants à plumes officiels selon le règlement de Swiss Badminton à charge des participants.
Referee / Arbitre	Pascal Gaudin
Assurance	L'assurance est à la charge des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Ceci est valable pour l'ensemble des installations.
Restauration	Petite restauration sur place.
Hébergement	Contactez l'organisateur au besoin.